

Au bonheur conjugal

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 14

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-200050>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pendant séparer cette période de ce qui l'a précédée et de ce qui l'a suivie. Travail consciencieux fait, aboutissant à une forte étude, très documentée sans trop de sècheresse, il s'adresse plus spécialement aux érudits.

M. Eug. Corthésy a droit à des remerciements.
J. H.

La toma que caolè.

On ein out ti lè dzo dâi novallès su cliào dzeins dinse; y'a cauquès deçando vo z'ein è dza contâ iena, ein vaité on outra que prâovè fo pào allâ la rapacéri.

Lo vilho Gougan, on coo que n'atatsè pas sè tsins avouè dâi sâocessès, quand bin l'a prâo, avâi vu arrevâ dè la montagne son vesin Berlou, que rapportâvè dein 'na lotta cauquès sérès et on moué dè tomès dè tchivràs; ora ne sè pas se cliào tomès lài ont bailli l'appétit àobin quiet, mà tantia que criè sa serveinta et lài baillè veingt centimes po lài ein allâ atsetâ iena po son goûtâ.

La serveinta tracé don tsi Berlou et stuce, qu'étâi 'na dzein serviabillie et à vo fèrè on serviço, lài fâ :

— Vouaïque voutra toma et vo deri à voutron maitro que lài baillè onco stace pè dessus lo martsî, paceque caolè on bocon et mè sarâi molézi dè la veindrè, bin que cein sai lè meillâo !

La serveinta revint don avouè lè duès tomès et l'espliquè ào vilho cein que Berlou lài avâi de;

Lo vilho pingre, après avâi ressondzi on bocon, lài fâ :

— Y'è prâo à onna toma po mon goûtâ : tè faut retornâ tsi Berlou lài rapportâ elia que t'a veindia et te lài derè dè tè rebailli lè veingt centimes; po quant à l'otra, clia que caolè et que l'a bailli pè dessus lo martsî, la gardo, et derè mé-mimo à Berlou déman se sè tomès sont bounés !

Rien de neuf sous le soleil.

La Société vaudoise de la paix a eu son assemblée générale la semaine dernière, à Lausanne. On n'ignore pas que cette association fait les plus louables efforts pour répandre l'idée que les guerres sont indignes de l'humanité, pour obtenir la suppression des armées permanentes et le règlement des conflits entre les peuples au moyen d'un arbitrage international. Ce que l'on sait moins, croyons-nous, c'est qu'il parut en 1788, à Lausanne, chez MM. Jules-Henri Pott et Cie, un ouvrage intitulé : *Nouvel essai sur le projet de la paix perpétuelle*, dans lequel on propose de faire trancher les difficultés entre Etats « par deux médiateurs choisis par une élection à laquelle les deux parties auraient une part commune, par une élection croisée, et en dernier ressort par un congrès toujours subsistant, formé par un député de chacune des puissances qui pourraient fournir à ce tribunal des fonds et un corps de troupes destinées à donner plus de poids à ses arrêts. »

Le *Journal de Lausanne*, qui signale cet ouvrage, n'en nomme pas l'auteur. Il se borne à dire que « si cet essai n'annonce pas un grand écrivain, on voit au moins qu'il part d'un ami des hommes ».

Aménités. — Dialogue entre deux dames mûrissantes qui se rencontrent à l'exposition du Vieux-Montreux :

— Je ne vous avais pas vue depuis longtemps; savez-vous que je vous trouve un peu vieillie.

— Il faut bien què je vous rattrape !

Au bonheur conjugal. — M^{'''} sort du cimetière de Montoie. Il vient de lire sur des centaines de tombes, les inscriptions : « Bon époux... bonne épouse... » Philosophiquement il murmure :

— C'est encore ici qu'on trouve les meilleurs ménages.

Le maître de Justine. — Justine est la domestique d'un de nos concitoyens qui se livre spécialement à l'étude des moyens de combattre le phylloxéra. Quelqu'un lui demande :

— Que fait-il votre maître ?

— Ce qu'il fait ! mais vous le savez bien, répond-elle, il fait autour du phylloxéra.

Pour le centenaire.

Pour les banquets et réunions auxquelles vont donner lieu les fêtes du Centenaire, on nous demande de tous côtés des morceaux de chez nous, français et patois, que l'on puisse réciter.

On trouvera un certain choix de ces morceaux dans les **CAUSERIES DU CONTEUR VAUDOIS**, en deux séries, — prix de la série, fr. 2.—; les deux séries, fr. 3.—, et dans l'**Almanach du Conteur**, prix, fr. 0,50. — Enfin, certains fragments de la **Vilhie melice dâo Canton de Vaud**, de C.-C. Dénéraz (prix 0,50), répondraient aussi à ce désir.

En vente au Bureau du *Conteur vaudois*.

Comédies vaudoises de Pierre d'Antan. — Nous rappelons aux personnes qui désireraient posséder le recueil de ces comédies, dont la publication est projetée, qu'elles peuvent s'inscrire au Bureau du *Conteur vaudois*, à Lausanne.

Modestie à part.

Oh ! nous savons parfaitement qu'il ne sied guère de relever le bien que l'on peut dire de nous; ce n'est pas conforme aux règles de la modestie. Mais, enfin, modestie à part, les bons compliments font toujours plaisir, et, chacun le sait, un plaisir n'est pas complet s'il le faut taire. Foin de ces jouissances que l'on savoure en cachette, comme fruit défendu. Le *Conteur* n'est pas à ce point égoïste. Il veut que tous ses fidèles amis participent à la très agréable surprise qu'il éprouva l'autre matin en ouvrant la *Tribune de Lausanne* et en y trouvant, dans un intéressant article sur les Vaudois, de M. Samuel Cornut, — un ami du *Conteur*, lui aussi — quelques mots aimables à son intention. Le *Conteur* ne s'est pas demandé si les compliments qu'a bien voulu lui adresser M. Cornut sont ou non mérités; il a tout empoché, sans façons. M. Samuel Cornut n'est il pas homme à savoir ce qu'il dit ?

Ah ! mais, M. Cornut ne se doute guère que la bonne réputation qu'il nous veut bien accorder n'est pas aisée à soutenir. De plus en plus rares deviennent les amis de nos anciens coutumes vaudoises et particulièrement de notre bon vieux patois. Il en est encore, cependant, et cela doit suffire pour que tout espoir ne soit pas perdu.

Comme M. Cornut, nous saluons avec un sincère plaisir la naissance de la *Recafaioute* vevaysanne; puisse-t-elle suivre les judicieux conseils que lui donne la *Tribune* et de celle-ci surtout réaliser les vœux en essayant dans tout le canton. Alors, le patois, renouvelant son bail, verra encore de beaux jours et le *Conteur*, son humble et dernier refuge, en aura sa part. C'est là tout son désir.

C'est tout ce qu'on voudra.

Il est, au centre de l'esplanade de Montbenon, une construction d'aspect énigmatique.

« Qu'est-ce que cela peut bien être ? » se demandent les promeneurs.

— C'est tout simplement un « rond de danse » champêtre établi pour les fêtes du centenaire.

— Un « rond de danse ? » Mais, c'est trop petit. C'est bien plutôt une tribune pour les orateurs qui se feront entendre, lors de la réception, au mois de juillet, des autorités fédérales, cantonales et du corps diplomatique.

— Allons donc, une tribune ! C'est beaucoup trop grand. Il paraît, du moins on me l'a dit, que cette construction servira de pavillon des récompenses pour l'exposition d'horticulture, qui aura lieu ici, en automne. A la rigueur, on l'utilisera aussi comme estrade pour les musiciens.

— Quelle bêtise ! Vous n'y êtes ni les uns, ni les autres. Je tiens de bonne source que lors de la venue des autorités fédérales, au mois de juillet, le comité de réception a l'intention de faire représenter, en tableau vivant, par nos gymnastes, le tableau de Gleyre, « l'exécution du major Davel. »

— (Tout le monde.) Alors, c'est donc un échafaud ?

— Qui sait ?..

A l'ordre du jour.

Un monsieur, qui aime bien boire son verre de vin, sans en faire jamais abus cependant, reçoit, l'autre jour, un journal, organe d'une société d'abstinence.

Sous le titre de ce journal, se lisait ces mots : *L'abstinence est une des plus importantes questions à l'ordre du jour.*

Au-dessous, le destinataire ajouta : *La vente des vins aussi !*

Puis il remit le journal à la poste, à l'adresse de l'expéditeur.

Onna consolachon.

Au cours de son sermon, le pasteur d'un village du district d'Echallens, faisant allusion au décès récent d'un de ses paroissiens, s'écria : « Oui, mes frères, pour nous, pauvres pécheurs, les voies de l'Eternel sont souvent impénétrables; ici-bas, les bons s'en vont, et les mauvais restent ! »

— Aô bin, qu'en dis-tou, Sami, fait à voix basse un des auditeurs à son voisin, n'y a pas fauta dè grulâ; no z'ein ont onco ti dou po 'na pecheinta vouarba.

Echo tardif. — Samedi dernier, au Théâtre, eut lieu la soirée de l'*Orphéon*. Tous les assistants ont pu apprécier les constants progrès de cette société, que dirige actuellement M. Ch. Mayor. Un des chœurs exécutés était justement l'œuvre de M. Mayor; il a été très applaudi.

C'est la fin. — C'est demain la clôture de la saison théâtrale. En *matinée* et le soir, *Cyrano de Bergerac*, dont les dernières représentations, mardi et jeudi, eurent un vrai succès de féerie, c'est-à-dire que la salle était comble. Tout le monde a appris avec grand plaisir que l'an prochain M. Darcourt nous revient et avec lui, sans doute, plusieurs de nos artistes.

Théâtre du peuple. — C'est une institution bien intéressante que le *Théâtre du peuple*, et qui mérite à tous égards les encouragements. De jeunes ouvriers et employés de bureaux, ayant du goût pour l'art dramatique, ont constitué, sous les auspices de la « Société de la Maison du Peuple », une association artistique, dirigée par M. Tapié. Ils font tout eux-mêmes, décors, accessoires, costumes, au besoin.

C'est demain soir, à 8 h., que sera donnée, à la *Maison du Peuple*, la première représentation du *Chemineau*, de Richepin.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.